



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 6

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jedi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Compte-rendu conseil du 13/11/20

Absent excusé : Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

Point sur la crise sanitaire :

Les arrêtés préfectoraux se succèdent en fonction des décisions gouvernementales et de l'actualité. La commune s'adapte pour vous informer au mieux de ces prescriptions.

Différents arrêts maladie affectent le fonctionnement de la garderie et de la cantine ; aussi, il nous faut gérer parfois dans l'urgence les remplacements afin d'assurer la continuité du service.

Un courrier signé par les maires du territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a été adressé au premier Ministre pour l'alerter sur la situation de nos petits commerces ruraux. En effet, ces derniers doivent fermer boutique durant le confinement contrairement à la grande distribution.

Afin de soutenir notre commerce du village, le conseil décide une remise gracieuse des loyers du local commercial de Luni'k pour les mois de novembre et décembre 2020.

Travaux subventionnés par les amendes de police :

Cette année, nous bénéficions d'un montant de 9 125 € pour effectuer des travaux de mise en sécurité. Comme cela a été décidé lors du conseil municipal du 12 juin dernier, cette subvention servira à l'achat de 300 mètres de barrières qui seront installées par nos employés communaux route de St Laurent.

Sur 3 devis établis, nous avons choisi de passer commande chez KROMM GROUP pour 15 694.00 € HT soit un reste à charge communal de 6 569 € HT. Cet aménagement permettra de sécuriser ce trottoir et nous l'espérons, avoir un effet de « ralentisseur visuel » pour les véhicules descendants.



Compte-rendu conseil (suite)

Projet d'aménagement du quartier St Roch :

Les aides sollicitées auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes (50 %) et du Département du Rhône (25 %) ont été accordées ; ainsi, la démolition de l'ancienne forge et l'aménagement de places de stationnement rue de l'ancienne école (entre la route du bissardon et le chemin des gardes) vont être engagés. Après consultation, c'est l'entreprise LACASSAGNE qui a fait la meilleure offre.

La création de parking coûtera 60 037 € HT et la démolition de la forge 5 220 € HT, avec un reste à charge communal de 25 %.

Un projet de construction d'habitations par l'OPAC du Rhône est à l'étude sur ce terrain communal (acquisition THIZY 2019).

Bilan et devenir de la garderie périscolaire du soir :

Depuis la rentrée de septembre, une garderie payante de 17h30 à 18h30 a été mise en place. Il est dommage que ce service soit utilisé par peu de familles (2 à 5 enfants). Afin de permettre à plus de parents de bénéficier de cette garderie, nous décidons que le tarif forfaitaire de 2 € par heure sera fractionné par ¼ d'heure (donc à 0.50 cts le ticket d'1/4 d'heure). Nous espérons ainsi augmenter le nombre d'enfants accueillis. Ce nouveau système démarrera à la rentrée de janvier et fonctionnera jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un bilan sera fait en juillet pour décider si nous poursuivons ou pas cette expérience.

Compte-rendu des commissions :

Commission Transition écologique et énergétique (CCMDL) : Joseph VOLAY et Jean-Charles JULLIN ont assisté à 2 réunions organisées récemment (26 octobre et 9 novembre) ; après la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) avec pour objectif la réduction de la consommation de 50% à l'horizon 2050, se déclinera la Commune à Energie Positive (CEPOS). La visite de l'éco-quartier de Meys a été différée compte-tenu de la situation sanitaire.

Conseil d'école : il a eu lieu le 03 novembre en présence de Virginie MASSE, Cindy GUIOTTO et Alexis BADOIL. Les nouveaux parents délégués élus sont Isabelle PRESTIPINO, Laurent DHUME, Mickaël CROZIER et Marjorie RONZON.

Les sorties « piscine » sont programmées pour février 2021 si la situation le permet.

Conseil communautaire (CCMDL) : Gilbert MOSNIER informe qu'un pacte de gouvernance va être établi entre les communes et la Communauté de communes afin de clarifier les rôles de chacun au sein de la structure intercommunale (conseil communautaire, conférence des maires, bureau, commissions). Plusieurs points seront évoqués dans ce pacte comme par exemple, les orientations en terme de mutualisation de services entre la Communauté de communes et les communes.



Compte-rendu conseil (suite)

Conseil Municipal Enfants : Sandrine DRIVON relate que 14 candidats se sont déclarés pour 9 postes à pourvoir. Les 44 jeunes électeurs voteront par correspondance (crise sanitaire oblige) pour une proclamation des résultats le 4 décembre. Parents et jeunes concernés vont être destinataires des explications et consignes pour que cette élection se passe dans de bonnes conditions.

Commission Cimetière : André BASTION signale que suite à l'affichage fait avant la Toussaint sur les 24 concessions (à perpétuité) réputées abandonnées, 8 ont été fleuries ou entretenues. Seules les concessions qui seront toujours en état d'abandon dans 3 ans pourront être reprises par la commune.

Commission Voirie (CCMDL) : Jean-Charles JULLIN, Arnaud VERNAY, Joachim BOURBON et Gilbert MOSNIER ont répertorié les voiries communales à rénover. Il reste maintenant à les prioriser et à faire chiffrer ces travaux qui seront réalisés en 2021.

Commission vie du village : la réunion programmée a été annulée vu la situation sanitaire mais Chantal YVOREL et les membres de la commission travaillent pour relancer un marché hebdomadaire.

Commission gestion et traitement des déchets (CCMDL) : André BASTION s'est rendu à la réunion du 28 octobre.

L'évolution programmée à la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour les années à venir devrait se traduire par une augmentation de la redevance.

Transport solidaire (CCMDL) : Chantal YVOREL a assisté en visioconférence à la réunion solidarité axée sur le transport solidaire. Peu de personnes sont concernées sur la commune par cette aide (tickets de transport) accordée sous conditions par la collectivité aux plus démunis qui en formulent la demande. Pour tous renseignements, merci de vous adresser en mairie.

Informations diverses :

Vélos : des supports à vélo vont être installés vers l'abri bus du village pour permettre aux enfants prenant le car de laisser leur cycle en toute sécurité.

Remerciements : l'association des maires des Alpes-Maritimes nous a adressé un courrier de remerciements suite au versement de la subvention accordée lors du passage de la tempête Alex.

Mur ancienne école du haut : le soubassement de ce dernier s'est beaucoup dégradé et nous demandons un devis à l'entreprise LEDY de Montromant.

Prochaine réunion le vendredi 11 décembre 2020 à 20h30.



Vie municipale et associative

PANNEAUPOCKET : la commune a adhéré à ce système d'informations instantanées en complément du site internet. Nous vous invitons vivement dès à présent à télécharger gratuitement cette application et avoir ainsi accès aux informations de notre commune ou d'autres. Voir le flyer ci-joint.

CALENDRIER 2021 : le 14 décembre prochain une réunion aura lieu avec les diverses associations afin notamment d'établir le calendrier des manifestations.

APPARTEMENT DISPONIBLE : un appartement communal est disponible « montée Saint-Roch ». Il s'agit d'un T1 de 35 m² (location mensuelle 210 €). Ce dernier va être rafraîchi par nos employés (changement des sols et de l'évier, peintures plafond et murs). Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : nous relayons l'information transmise par les pompiers de Ste Foy l'Argentière :

« Chers St Genois,

Nous tenions à vous informer que la tournée annuelle des calendriers des pompiers a dû être reportée suite aux conditions sanitaires actuelles.

Nous vous les présenterons dès que possible dans l'attente de nouvelles mesures gouvernementales. Nous vous remercions de votre compréhension. »

TRESORERIE MONTS DU LYONNAIS : au 01 janvier 2021, la trésorerie des Monts du Lyonnais sera spécialisée sur le conseil et la gestion du secteur public local et hospitalier.

Le recouvrement de l'impôt quant à lui, sera transféré au service des Impôts des Particuliers de Lyon Sud Ouest, finalisant ainsi la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique des particuliers. Les contribuables pourront contacter le SIP de Lyon Sud Ouest via leur messagerie sécurisée, par téléphone au 04.78.63.23.37 ou sur place : 165 rue Garibaldi à LYON.

ASSURANCE DEPENDANCE : avec plusieurs communes, nous réfléchissons à la mise en place d'une assurance dépendance liée à la perte d'autonomie et pouvant être proposée à la population. Les assurances AXA ont présenté leurs produits, d'autres assureurs seront contactés avant une éventuelle décision.

RESTO DU CŒUR DE L'ARBRESLE : les restos du cœur vous informent des dates pour la saison hivernale :

- pré inscriptions au centre sur RV pour la période hivernale 2020/2021 le mercredi 18 novembre 2020 toute la journée et le Jeudi 19 novembre 2020 toute la journée.
- 1ère distribution le mercredi 25 novembre 2020.
- Distributions tous les mercredis matin et les jeudis toute la journée.
- Toutes les distributions et l'Aide à la Personne se feront dans un respect strict des règles sanitaires avec nombre de personnes limitées dans le centre, distanciation physique, gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie, port du masque obligatoire et désinfection après chaque passage des outils de contact : tables, chaises, poignées de porte etc...

15 Rue de Lyon 69210 L'Arbresle - ad69.larbresle@restosducoeur.org - Tél : 04 78 35 20 36



Vie municipale et associative

ADMR CHAMOUSSET EN LYONNAIS

Nos missions :

- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie
- Garde d'enfants
- Soutien à la parentalité (conférences / débats)
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation et prise de repas
- Portage de repas
- Téléassistance
- Temps de rencontre (après-midi jeux, restaurants, sorties, théâtre)

L'ADMR c'est aussi des emplois :

- De proximité : dans les 13 communes environnantes
- Flexibles : du temps partiel au temps plein
- De lien social et d'accompagnement
- Autonomes tout en étant un travail d'équipe
- Avec du matériel professionnel mis à disposition (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche ...)
- Avec des avantages : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule
- La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes
- Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec aussi possibilité d'accompagnement au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES))

Pour répondre à la demande croissante des personnes qui souhaitent bien vieillir à domicile, L'ADMR RECRUTE CDI /CDD - 24 à 35h - RENSEIGNEZ-VOUS ET REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE

Espace Juge Pascal - 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET - Contact : 04.74.70.59.76

admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com - www.admr-rhone.fr

- Réalisation de la publication par la commission Informations
 - Lettre éditée et imprimée par la mairie

Etat Civil

DECES

Le 17 octobre 2020 de **Marie ODIN** née VOUTE, décédée à l'âge de 88 ans.

Le 04 novembre 2020 de **Marie RIVOIRE** née GAULIN, décédée à l'âge de 93 ans.

Condoléances aux familles.





Focus

A découvrir sur la commune : **l'oratoire de Lafay**

En juin 1940, pendant l'occupation, Mr Bonnard qui habitait au mûrier à St Genis l'Argentière a fait construire par Mr Gouttenoire, un oratoire sur un terrain lui appartenant, en reconnaissance à la Vierge Marie parce que le hameau avait été épargné lors du passage des Allemands. A l'intérieur, il a installé une statue du Sacré Cœur.

Quelques années plus tard, le terrain a été racheté par Mr Jean Giroud. L'oratoire est donc installé sur un terrain privé, il a été réparé en 1976 par Mr Henri Poncet et la statue du Sacré Cœur a été changée par le Père Marius Staron. La Vierge et l'inscription « A Jésus par Marie » ont été rapportées de Lourdes par Mr Jean Giroud.

Jusqu'en 1995, une procession était organisée, toutes les années, au départ du village de St Genis, le 1er dimanche de septembre avec le Père Marius Staron et le Père Marius Vignal.

En 2007, l'oratoire a été restauré par Mr Serge Moulin et quelques membres de l'Association des Brancardiens. Le Sacré Cœur a été repeint par Mr Pierre Frenay. Un couple de St Genis l'Argentière a débroussaillé le chemin qui permet d'accéder à ce terrain à partir du hameau de Lafay. Tous ces travaux ont été faits bénévolement.

Depuis l'année 2007, les membres de l'Association des Brancardiens et les personnes qui le souhaitent se donnent rendez-vous au hameau de Lafay pour se rendre à l'oratoire. Ils prennent un temps de recueillement pour prier et chanter. Si le temps le permet, ils restent pour admirer le paysage et terminent leur rencontre par un temps de convivialité autour d'une boisson et des gâteaux.

Toutes les années, depuis 1940, des voisins illuminent l'oratoire, le 8 décembre.

Robert Blanc

